Nations Unies ST/sg/ser.e/963



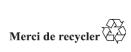
Distr. générale 29 janvier 2021 Français Original : russe

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Renseignements fournis conformément à la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique

Note verbale datée du 24 décembre 2020, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), des renseignements concernant les objets spatiaux lancés par la Fédération de Russie en novembre 2020 ainsi que les objets spatiaux lancés précédemment et qui ont cessé d'exister pendant cette période (voir annexe).





Annexe

Données sur les objets spatiaux lancés par la Fédération de Russie en novembre 2020*

- 1. En novembre 2020, la Fédération de Russie n'a lancé aucun objet placé sous sa juridiction et son contrôle qui, conformément à la pratique établie et à ses obligations internationales, était inscrit au Registre des objets lancés dans l'espace.
- 2. En novembre 2020, la Fédération de Russie n'a pas lancé d'objet spatial pour le compte de clients étrangers.
- 3. Au 30 novembre 2020 à minuit, heure de Moscou, aucun objet spatial appartenant à la Fédération de Russie n'avait quitté son orbite terrestre au cours du mois écoulé.

^{*} Les données d'immatriculation sont reproduites telles qu'elles ont été reçues.